

le JDA

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MARS AVRIL 2025

— N°60

ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ

➤ DANS CE NUMÉRO

8 MARS P.6

Actions, mobilisation et sensibilisation. Trois mots clés pour faire évoluer la place des femmes dans notre société.

NATURE EN VILLE P.10-11

Découvrez comment la gestion différenciée permet d'accroître notre patrimoine naturel en milieu urbain.



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Retour en images...



- 1. MANTEAU BLANC.** En janvier, le temps de quelques jours, la neige s'est invitée à Armentières et dans de nombreuses villes de la Région, pour le plaisir des petits et grands.
- 2. MERCI SIMONE VEIL.** Le 18 janvier, l'Équipe municipale rendait hommage à celle qui s'est battue pour la légalisation de l'avortement en lieu et place de la rue qui porte son nom.
- 3. NEURONES EN ACTION.** En février, la seconde édition du festival *les Mycéliades* a traversé les générations et les multiples intelligences avec un large panel d'activités autour de la science-fiction.

- 4. TOUT SCHUSS.** Une avalanche d'émotions et de souvenirs pour 227 élèves scolarisés dans les écoles publiques de la Ville qui ont pris le large vers les contrées enneigées de Saint-Léger-les-Mélèzes.
- 5. NOTES DE JOIE.** Découvrir la musique autrement, c'est le pari réussi de l'École de musique à l'occasion de la première Nuit des conservatoires dans notre Ville le vendredi 31 janvier dernier.

édito



Chère Armentéroise, cher Armentérois,

Notre Conseil municipal du jeudi 6 février dernier a été principalement consacré au vote du Rapport d'orientation budgétaire de la Ville. Voilà un terme qui peut apparaître bien technique... C'est en réalité la présentation des orientations de notre futur budget (pour l'année 2025) qui sera, lui, discuté et voté le 13 mars prochain.

Une grande partie du budget des collectivités territoriales émane de l'État, qui, au 1^{er} janvier 2025, n'avait toujours pas adopté le sien... Et pour autant, tous les maires de France doivent construire leur budget sans connaître l'évolution de leurs recettes fiscales et celles de leurs dotations d'État. Ceci revient à avancer les yeux bandés en espérant ne pas chuter !

Malgré ce contexte national confus et imprécis, mon équipe et moi-même avons proposé des orientations budgétaires raisonnées et raisonnables. Au titre des premières décisions prises : les tarifs municipaux n'augmenteront pas cette année... pas plus que les impôts sur les propriétés bâties et non bâties, même si pour cela il nous faudra très certainement revoir une partie de notre copie en ajustant la réalisation de certains projets. Nous tiendrons nos engagements autant que nous le pourrons.

« *Ce mois de mars sera placé sous les signes de l'égalité et de la santé* »

Ce mois de mars sera placé sous les signes de l'égalité et de la santé. L'égalité entre les femmes et les hommes d'abord, délégation que nous portons avec fierté à Armentières depuis 2020. À ce titre et à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Ville marquera son engagement en signant la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et en organisant différents événements sur ce sujet (une programmation riche à retrouver en pages 6 et 7 de ce journal).

Puis, la santé sera à l'honneur avec « Mars bleu », un mois consacré à la sensibilisation du dépistage du cancer colorectal. Depuis deux décennies, l'Équipe municipale a fait le choix de mettre en place une politique volontariste en matière de santé à travers une multitude d'actions de sensibilisation, de prévention et de dépistage en lien avec les partenaires locaux dont, au premier chef évidemment, le Centre hospitalier d'Armentières. Le dépistage... mieux que d'y penser : faisons-le ! Quel bien est plus précieux que notre santé ?

Dans la vie d'une commune et donc de celle d'un Maire, certains dossiers demandent une extrême ténacité... Celui de l'accessibilité de la Gare en est un (pas le seul !). Tout comme mon prédécesseur, JE NE LÂCHERAI PAS. En quelques semaines de temps, j'ai fait venir sur site Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, et Pierre Molager, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lille. C'est sur le terrain que l'on peut voir et comprendre ! Ils ont tous les deux admis que notre Gare méritait bien mieux... D'ailleurs, je tiens à remercier Damien Castelain d'avoir, d'ores et déjà, confirmé l'accompagnement de la MEL concernant la réalisation de la partie piétonne de la future passerelle. La Région semble, elle aussi, prendre enfin le sujet au sérieux puisque dans un courrier très récent, elle ouvre les négociations avec la SNCF, la MEL et la Ville. Je ne manquerai pas de vous tenir informé(e) de l'avancement de ce dossier important pour nous toutes et tous.

Jean-Michel MONPAYS
Votre Maire



EMPLOI

4^{ème} édition de « *Yadutaf pour tous* » !



Face au succès des 3 précédentes éditions, *Yadutaf pour tous* revient le 2 avril : les recruteurs vous accueilleront à la Médiathèque, transformée en espace de job dating pour l'occasion.

Avec 500 visiteurs venus en 2024 et des perspectives positives pour de nombreux jeunes, *Yadutaf pour tous* ouvrira sa 4^e édition le mercredi 2 avril prochain. Ce forum dédié aux jobs étudiants, missions intérimaires et emplois saisonniers accueillera, cette année, une quarantaine de recruteurs. « *Nous travaillons en toute confiance avec les employeurs ; certains nouveaux, d'autres présents depuis la première édition, tant qu'ils ont de réelles opportunités de travail à proposer* », précise Jean-Louis Merten, adjoint au Maire délégué notamment à l'emploi.

Conférences, coaching & ateliers

Au delà du forum seront aussi organisées des conférences dans l'auditorium de la Médiathèque : travailler à l'étranger ou dans des lieux touristiques (festivals, parcs d'attraction...) et les métiers en force de

vente sont les thèmes retenus pour cette édition 2025. Des ateliers coaching animés par les Conseillers numériques municipaux et les partenaires (France travail, le Plie et la mission locale) permettront aux jeunes de s'entraîner à passer des entretiens et de refaire leur CV avec la possibilité de les imprimer. Les visiteurs pourront aussi se rapprocher du Bureau Information Jeunesse pour glaner des renseignements sur l'emploi. Un mur d'annonces offrira d'autres opportunités, réparties en 8 secteurs d'activités. Parmi les recruteurs, la CPAM fait son entrée sur le forum et Ilévia répondra aux questions sur la mobilité. *Yadutaf pour tous* est devenu un rendez-vous local et désormais très attendu, d'année en année ! •

→ *Yadutaf pour tous*, le 2 avril, à la Médiathèque, de 13h30 à 17h30. Entrée libre. Renseignements au 03 61 76 20 47.

EN BREF

➤ RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique présentant le projet de requalification des Franges industrielles (quartier de la route d'Houplines) se tiendra le mardi 25 mars, à 18h30. Ces vastes travaux d'aménagement, qui ont débuté en 2024, sont menés par la Métropole Européenne de Lille sur les deux villes voisines : Armentières et Houplines.

- Rendez-vous à la salle des fêtes d'Houplines, 13 place de la République.

➤ COLLECTE DES DÉCHETS

Si le dépôt du verre était encore toléré dans les poubelles jaunes au début de l'installation des nouveaux points d'apport volontaire, c'est désormais terminé. Après une longue période d'adaptation et depuis le 1^{er} février 2025, les poubelles jaunes contenant du verre ne sont plus ramassées par les collecteurs.

- Tous les points d'apport en verre sont répertoriés sur : www.lillemetropole.fr/PAV

➤ RENDEZ-VOUS AU GREEN DAY

Les étudiants de l'Enseignement Supérieur Saint-Jude organisent la troisième édition de leur événement *Green day* le vendredi 14 mars, de 9h à 16h, salle Marie Lecocq.

L'événement, ouvert à toutes et tous, aura pour thématique « Concevoir et promouvoir pour un futur durable et responsable »

Venez échanger avec les entreprises et les étudiants autour du développement durable durant une matinée riche en rencontres et profitez de l'après-midi pour participer à des ateliers ludiques et écologiques.

- Entrée gratuite

➤ SÉANCES JEUX VIDÉOS

La Médiathèque l'Albatros entre dans le game et propose désormais des séances de jeux vidéos sur Nintendo Switch. Venez vous déhancher sur *Just Dance 2025* le samedi 15 mars, de 14h30 à 16h30.

- Gratuit.

SPORT

Meeting d'athlétisme

L'énergie de la section d'athlétisme du club Léo Lagrange ne cesse de croître et preuve en est : l'accueil et l'organisation de son premier meeting intra-muros au Complexe sportif le samedi 26 avril 2025. Un événement qui s'annonce convivial et festif, où il sera possible de se restaurer et même de faire la rencontre de la mascotte du club... le célèbre *Marsupilami* ! •

→ Pour assister à la compétition : gratuite et ouverte à toutes et tous de 14h à 18h, au Complexe sportif.

→ Pour participer : être licencié(e) à la FFA et s'adresser au comité du Nord via son club.





Mars bleu pour ne plus avoir peur du dépistage !

Mars bleu, c'est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Le Service santé et handicap de la Ville sera présent sur le marché du vendredi 14 mars pour vous informer sur le sujet.

« **D**ans dépistage du cancer colorectal, seuls les mots sont compliqués ! » Ce slogan de la Ligue contre le cancer est aussi le constat de Pauline Deronne, cheffe du Service santé et handicap de la Ville : « *le dépistage du cancer colorectal fait peur alors qu'il n'est absolument pas douloureux et se fait tranquillement chez soi, via un kit remis gratuitement par les partenaires de santé. C'est le message que nous souhaitons faire passer et surtout dédramatiser* ».

En effet, la sensibilisation est primordiale car 95 % des cancers du côlon sont diagnostiqués chez les hommes et femmes entre 50 et 74 ans. Il s'agit du cancer le plus fréquent chez l'homme, après ceux du poumon et de la prostate. Dans 9 cas sur 10, ils peuvent être soignés. Dès lors, chacun comprend pourquoi il est indispensable de se faire dépister. Vous avez des questions ? N'hésitez pas à aller à la rencontre du Service santé et des partenaires présents au marché, le 14 mars prochain. Vous ne pourrez pas les manquer puisque *Gaston le côlon* (structure gonflable de la Mutualité française des Hauts-de-France) sera également présent pour vous accueillir dans les antres de son organe ! Vous pourrez obtenir toutes les informations et renseignements sur le dépistage du cancer colorectal. •

→ Mars bleu - le 14 mars sur le marché. *Gaston le côlon*, de 8h30 à 12h30 en présence d'une chargée de prévention et d'une professionnelle du Centre Hospitalier d'Armentières.

EN BREF

▷ DÉCHETTERIE MOBILE

Du 1^{er} mars et jusqu'au 30 novembre, la déchetterie mobile de la Métropole Européenne de Lille s'installe tous les premiers lundis de chaque mois sur le parking situé au bout de la rue Jules Ferry. Vous pouvez y déposer vos déchets de 9h à 12h, sur présentation de votre carte de déchetterie.

- Retrouvez toutes les dates dans notre agenda : ville-armentieres.fr

▷ DON DU SANG

L'association des donneurs de sang d'Armentières organise une collecte à la Maison du temps libre le vendredi 21 mars, de 10h à 13h et de 15h à 19h et le samedi 26 avril, de 8h30 à 12h30. On compte sur vous !

- 2 avenue Gustave Dron, rendez-vous en ligne : www.dondesang.efs.sante.fr

▷ JEU CONCOURS

Le vendredi 18 avril prochain, la Ville organise un concours en collaboration avec le Syndicat des marchés de France. Rendez-vous sur le marché pour tenter votre chance et peut-être remporter l'un des 10 paniers garnis d'une valeur de 70 € !

- De 8h30 à 12h, sur la Grand'place.

▷ ENQUÊTE CONSOMMATION

La Ville, en partenariat avec la MEL et le cabinet *Albert et associés*, lancent une enquête en ligne pour mieux répondre à vos attentes et connaître vos besoins en matière de consommation sur le territoire armentierois. Quelques minutes suffisent pour répondre à nos questions ; il vous suffit d'abord de flasher le QR code ci-dessous.



Des questionnaires sont également disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville si vous ne pouvez pas répondre en ligne.

- Enquête ouverte jusqu'au 15 mars 2025.

SENIORS

Du nouveau pour les repas à domicile

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la livraison des repas au domicile des personnes âgées est un service désormais proposé par le Centre communal d'actions sociales. Auparavant géré par la Direction de la restauration de la Ville, ce service municipal bénéficie à présent d'un numéro d'agrément et permet aux bénéficiaires de pouvoir profiter d'une déduction d'impôts, voire même d'un crédit d'impôt.

Avec une centaine de livraisons par jour, du lundi au vendredi, le CCAS reprend une mission qui entre complètement dans ses champs d'intervention : « *c'est une continuité du service puisque les livreurs n'ont pas*

changé ! La nouveauté, en plus de la réduction d'impôts, c'est vraiment le suivi approfondi grâce aux échanges entre les différentes équipes du CCAS qui travaillent quotidiennement auprès des personnes âgées » précise Hélène Marzin, cheffe de service en charge de l'autonomie au Centre communal d'actions sociales. •

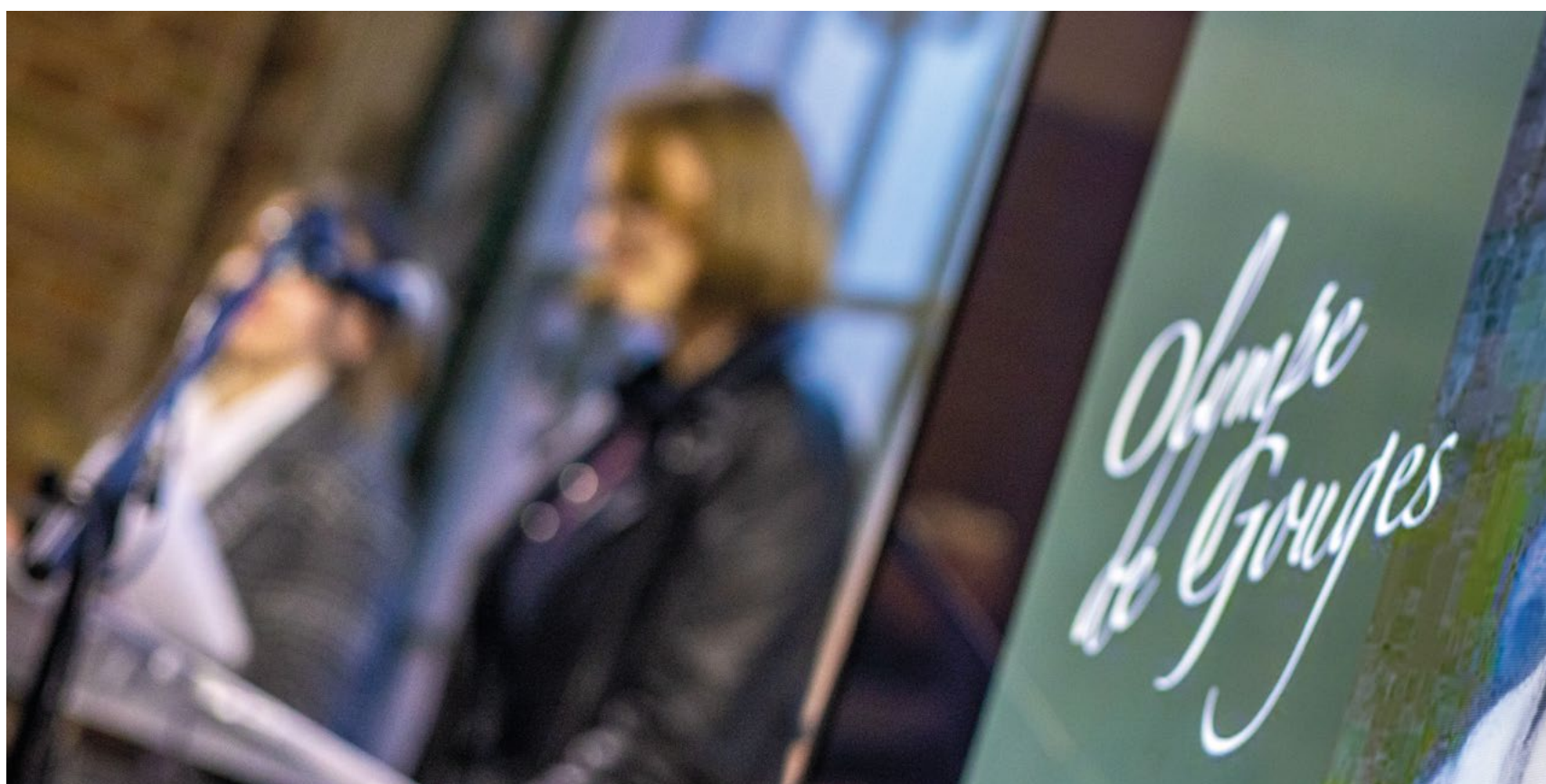
→ Informations et réservations :
03 61 76 21 02 ou 03 61 76 12 45.



Mars, en avant toutes !

Comme chaque année au mois de mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Ville souhaite mettre en avant le travail quotidien du Service des droits humains qui œuvre depuis cinq ans en faveur d'une société plus équitable et inclusive.

Au cœur d'une programmation variée, venez prendre votre place dans un univers égalitaire où les hommes et les femmes se battent pour les mêmes droits.



Envoyez de l'égalité !

Durant tout le mois de mars, retrouvez une série de trois cartes postales à l'effigie de personnalités qui ont marqué l'histoire des droits des femmes. Gisèle Halimi, Alice Milliat ou encore Louise Michel ont, toutes les trois, joué un rôle prépondérant dans l'histoire des droits des femmes. Partagez quelques mots avec celles et ceux qui vous inspirent au quotidien à travers l'envoi de ces cartes postales et faites-les leur parvenir via la boîte aux lettres installée dans le hall de l'Hôtel de Ville tout au long du mois de mars.

Un engagement marqué

La Ville marque son engagement en signant la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Dans la continuité des actions menées depuis cinq années sur notre territoire, l'Équipe municipale officialise son implication dans la lutte pour l'égalité fondamentale pour toutes et tous, poursuit ses actions en faveur des droits égaux et permet, à l'échelle locale, d'agir pour l'inclusion autant que pour le respect de chacune et chacun. Rendez-vous vendredi 7 mars, à 17h30, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville pour célébrer ensemble ce moment plein de symboles et de valeurs.

Le jardin Gisèle Halimi

Réaménagé, le jardin devant l'espace culturel du Vivat sera officiellement inauguré en hommage à Gisèle Halimi le samedi 8 mars, à 10h. Un choix qui s'inscrit dans la continuité de l'engagement municipal à rendre l'héritage des femmes plus visible dans l'espace public. Avocate, militante, féministe et ancienne députée, Gisèle Halimi a marqué l'histoire par son combat pour la dépénalisation de l'avortement, l'égalité hommes-femmes et la défense des opprimés.



Paroles de femmes

Choisissez l'extrait de texte que vous souhaitez lire à voix haute sur le thème de l'égalité femmes-hommes et retrouvez-nous le vendredi 14 mars, dans l'auditorium de la Médiathèque pour libérer la parole et faire entendre l'égalité des droits pour tous. Poésie, essai, biographie, texte personnel ou fiction, livre récent ou ancien, venez avec les mots qui vous ont marqués, avec votre engagement et votre espoir de porter la parole là où elle n'est pas encore entendue. La lecture vous intimide ? Rien ne vous empêche d'assister simplement à ce moment de rassemblement en tant qu'auditeur ou auditrice !

→ Inscription au 03 61 76 09 30 ou hmajean@ville-arentieres.fr

Ce n'est pas qu'une histoire d'hommes !

La Médiathèque l'Albatros vous invite à en savoir plus sur le rôle qu'ont joué les femmes lors de la Révolution française. Impliquées dans les manifestations, les clubs politiques et même les combats, de nombreuses femmes ont ouvert la voie aux luttes féministes. Hervé Leuwers, professeur d'histoire à l'Université de Lille, retrace les événements et nous délivre les prémices de l'émancipation des femmes.

→ Gratuit, vendredi 7 mars, à 18h30, Médiathèque l'Albatros.

À DÉCOUVRIR AUSSI

Du 7 au 23 mars

Venez visiter l'exposition « Bouquet de femmes », réalisée à partir du travail d'artistes féminines des collections d'art moderne et contemporain, à la Médiathèque l'Albatros. Vernissage à 16h30 le samedi 8 mars, en partenariat avec le LAM.

Vendredi 7 mars

Les associations *Femmes solidaires* et le *Secours populaire* organisent une journée spécialement dédiée aux femmes. Venez vous faire chouchouter et vous détendre parce que vous le valez bien ! Inscriptions et renseignements auprès de Sylvette Guestin : sguest1@hotmail.fr

Samedi 8 mars, de 10h à 12h

Francisco Da Conceicao vous invite à explorer le lien indissociable entre la femme et les fleurs à l'occasion d'un atelier d'écriture. À la Médiathèque, sur inscription au 03 61 76 04 63.

Jeudi 13 et lundi 17 mars

Le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles tiendra des permanences à 13h30 et 14h15, dans les locaux du CCAS, avec des professionnels qui pourront conseiller les familles victimes de violences intrafamiliales. Prise de rendez-vous au 03 61 76 12 60.

Dimanche 23 mars

Une projection du documentaire « Frida, Viva la vida » sera suivie d'un débat autour des égalités hommes-femmes. Au cinéma *Les Lumières* - tarif 6,50€, réservation sur cine-arentieres.fr

Sur les réseaux sociaux de la Ville

La série « Parcours de femmes » qui avait mis en lumière des agentes de la municipalité en 2024 fait la part belle cette année aux femmes entrepreneures qui ont fait le choix de s'installer à Armentières. Diffusion la première semaine de mars.

Présentation du rapport d'orientation budgétaire

Lors du dernier Conseil municipal, le 6 février 2025, Catherine de Paris, adjointe au Maire déléguée aux finances, a présenté le rapport d'orientation budgétaire 2025 de la Ville.

Le rapport d'orientation budgétaire est un document présentant les grandes lignes du budget local et permettant d'adapter le budget prévisionnel entre dépenses et recettes de la collectivité.

Ce rapport de budget prévisionnel sert de base au Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) qui précède le vote du budget, le jeudi 13 mars prochain pour la ville d'Armentières.

QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET 2024

4,5 millions d'euros

Les investissements de la Commune

2,8 millions d'euros

La part des dépenses d'investissement ayant un impact sur la transition écologique

1,6 millions d'euros

Le montant des subventions aux associations

1 million d'euros

Le montant de la subvention au CCAS

18,4 millions d'euros

Le montant de la fiscalité locale (sans augmentation d'impôts)

Synthèse de notre rapport d'orientation budgétaire : PRIORITÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



TRAVAUX DE RÉNOVATION

- Poursuite de la rénovation dans les groupes scolaires
- De l'éclairage public
- Remplacement de toitures et chaudières
- Poursuite de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments recevant du public



NATURATION DES ESPACES PUBLICS

- Poursuite des aménagements paysagers, des plantations, de l'entretien et de la gestion différenciée des espaces verts...



POURSUITE DES RÉHABILITATIONS

- Franges industrielles : programme de réhabilitation mené par Armentières, Houplines et la Métropole Européenne de Lille, dans le quartier de l'Octroi et route d'Houplines.



LES TARIFS MUNICIPAUX

- Avec un sensible ralentissement de l'inflation, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter ses tarifs municipaux pour l'année civile 2025.



Le mot de l'Élu :

Nous venons de vivre une situation exceptionnelle dans la mesure où notre pays vient tout juste de voter le budget national. Ce retard a créé des incertitudes et des complexités supplémentaires dans la préparation de notre budget communal 2025, et par conséquent des débats moins alimentés s'agissant des orientations budgétaires abordées lors du conseil municipal de février dernier.

Néanmoins, pour 2024, les premiers chiffres attestent de la bonne gestion de notre commune. A la faveur d'efforts constants, la clôture de l'exercice budgétaire est positive : les charges municipales ont certes connu une légère augmentation, mais bien moins forte qu'en 2023 due aux derniers ressauts de l'inflation et nous maîtrisons la masse salariale, principal poste budgétaire. Nos recettes continuent d'être dynamiques, surtout celles concernant les services (comme la restauration, l'accueil de loisirs sans hébergement etc) qui ont augmenté de plus

de 12,52 %, montrant ainsi l'attractivité de ce que nous proposons aux Armentiétois(es). Ceci rend le contexte financier armentiétois sain et favorable en 2024, sans augmentation des taux d'impôts locaux depuis deux ans.

Par ailleurs, je suis très vigilante à un indicateur de bonne gestion que je trouve significatif et rassurant : notre capacité d'autofinancement. A quoi cela correspond-il me direz-vous ? C'est l'équivalent, dans un budget familial, à la capacité à épargner du ménage. Pour 2024, la capacité d'autofinancement nette d'Armentières s'élevait (au moment des débats) à 1,4 millions d'euros. Pour une commune placée dans le contexte qui est le nôtre, c'est un montant révélateur d'une santé financière correcte, et d'une gestion que je qualifierais de « bon père de famille » : rigoureuse, raisonnée et prudente.

Les fins observateurs nous feront remarquer une légère hausse de la dotation de l'État, ce dont on pourrait se réjouir... mais elle n'est due qu'à un effet strictement mécanique : l'augmentation de la population, et non à un geste bienveillant de l'État ! D'ailleurs, cette augmentation de population n'est autre que le fruit de la politique municipale en termes d'habitat et de construction

de logements... Avec les évolutions de mode de vie et des compositions familiales, une commune qui ne construit pas est une commune qui se rabougrit et perd en attractivité.

Voilà quelles sont nos constantes, sans autosatisfaction mais uniquement basées sur des données factuelles.

À Armentières, bien que le contexte soit plus que contraint, notre équipe maintient le cap et poursuit, avec volonté et détermination, son programme qui se veut répondre aux attentes nombreuses et légitimes des Armentiétoises et des Armentiétois. Cela implique, à tous niveaux, la maîtrise du budget et de la responsabilité dans la mise en œuvre. Cela passe par une maîtrise des dépenses, un programme d'investissement ambitieux mais raisonnable, et une préservation des intérêts de tous : stabilité des impôts locaux, stabilité des subventions et aides aux associations, stabilité des tarifs pour garantir un accès au plus grand nombre...

Catherine DE PARIS

Adjointe au Maire déléguée aux finances

Libel'Up : la seconde vie du matériel médical

Libel'Up est une entreprise accueillie au sein de la Ruche des 2 Lys qui revalorise le matériel médical. Créée en 2022 et d'abord incubée à Eurasanté, l'entreprise a bien grandi !

Depuis son installation en septembre 2024, au sein de la Ruche des 2 Lys, lieu d'incubation pour les entreprises en devenir, Libel'Up collecte, répare et donne une seconde vie au matériel médical. En France, 20 millions d'équipements médicaux sont jetés chaque année, dont 10 % dans les Hauts-de-France. Des appareillages au coût souvent très élevé puisque certains fauteuils roulants valent le prix d'une voiture (jusqu'à 30 000 € pour des modèles spécifiques) et ne sont utilisés que quelques semaines. Partant de ce constat, Quentin Brassart, directeur de Libel'Up a eu l'idée de recycler fauteuils roulants, déambulateurs, tables d'urgence, fauteuils de chambre sur la base de dons : « nous comptons aujourd'hui 37 points de collecte : les pharmacies, les structures médico-sociales, les mairies... », énumère le directeur.

Un fonctionnement vertueux

Concrètement, comment fonctionne Libel'Up ? Sur 2 500 équipements collectés en 2024, un tiers correspond à une remise en état du matériel. Un premier tri est effectué dans trois entreprises d'insertion de la région. À Armentières, André (notre photo) est chargé de leur donner une seconde vie. Quand il manque des pièces, un fauteuil peut servir pour en fabriquer deux. « Nous avons la possibilité d'acheter des pièces sur les sites des fabricants mais comparé au prix du matériel neuf cela ne vaut pas le coût » explique le Directeur de Libel'Up. C'est donc ce deuxième tiers qui va être recyclé autrement.

Une aide aux missions humanitaires

Le dernier tiers concerne le matériel ne convenant plus aux normes françaises mais pouvant être utile aux associations humanitaires : « en 2015, par exemple, la taille des barrières de lit a changé de norme, donc tous les lits médicalisés



vendus avant 2015 ont été jetés » s'indigne Quentin Brassart. Un des rôles de l'entreprise est aussi d'identifier les pays qui ont des besoins en matériel médical et de donner ou vendre à prix coûtant ou à 60 % du prix neuf pour des missions humanitaires. En 2024, 800 équipements ont ainsi pu être envoyés au Liban, au Togo, en Algérie et au Cameroun par les associations.

Réparé et revendu

Une fois remis en état, le matériel ne peut être vendu qu'aux professionnels de santé. Pour l'instant, la sécurité sociale ne procède pas au remboursement du matériel de seconde main, pourtant très proche du neuf : « cela évoluera certainement. Il y a encore un an, certains pensaient le projet sans avenir. Aujourd'hui, ils voient notre entreprise comme une évidence », se réjouit Quentin Brassart. ●

Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez donner votre matériel médical en prenant contact avec Libel'Up



- en appelant le 03 65 67 09 53
- en trouvant un point de collecte via leur site internet libel-up.com
- en déposant votre matériel au CCAS d'Armentières

Gestion différenciée : ne fauchons pas la biodiversité !

FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX, LA VILLE A ADOPTÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES, UN MODE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DE SES ESPACES VERTS. UNE APPROCHE QUI CONSISTE À ADAPTER L'ENTRETIEN DES PARCS, JARDINS ET AUTRES ESPACES NATURELS EN FONCTION DE LEUR USAGE, DE LEUR BIODIVERSITÉ ET DE LEUR LOCALISATION. ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

UN ENTRETIEN ADAPTÉ À CHAQUE ESPACE

Plutôt que d'appliquer un entretien uniforme, la gestion différenciée a vocation à classer les espaces verts d'Armentières en plusieurs catégories :

LES ESPACES NATURELS DE GRANDE TAILLE (situés en périphérie de la ville, ils font partie de la trame verte et bleue et sont généralement positionnés près d'un point d'eau) font la part belle à la biodiversité et sont traités avec le respect des périodes du cycle naturel. Seuls les lieux de passage sont dégagés régulièrement pour permettre à la faune et la flore de s'épanouir.

LES ESPACES TRÈS ENTRETENUS (jardins publics, en centre-ville, aux abords des bâtiments publics, aux ronds-points et entrées de ville) nécessitent une tonte régulière et des interventions fréquentes.

LES ESPACES ENTRETENUS DE FAÇON MOINS SOUTENUE mais avec un suivi strict et régulier (écoles, lotissements, petits espaces dispersés dans la ville) bénéficient de deux passages par mois pour une tonte régulière et des plantations de vivaces.

LES ESPACES MIXTES (complexes sportifs, cimetières...) sont des espaces partagés qui nécessitent un entretien soigné avec quelques zones en gestion différenciée.

ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Tout en optimisant les coûts d'entretien pour la collectivité, la gestion différenciée permet de réduire considérablement la consommation d'eau et de bannir l'utilisation de produits toxiques et nocifs pour l'environnement. En outre, les zones de gestion différenciée permettent un équilibre entre la vie urbaine et la nature en favorisant la biodiversité et faisant croître la présence d'insectes pollinisateurs.

NOUVEAU REGARD SUR LA NATURE

Avec la gestion différenciée, c'est plusieurs décennies d'habitudes qu'il nous faut changer pour contribuer à un environnement plus sain et plus résilient face aux changements climatiques. Là où notre œil peut percevoir une négligence d'entretien des zones vertes, il peut en réalité regarder de plus près les herbes hautes, les fleurs et les arbustes ; il aura peut-être la chance d'y rencontrer un triton près de la zone humide du Bizet ou encore un longicorne qui se nourrit exclusivement de bois mort ! Nous les avons perdus de vue depuis bien longtemps... Ils sont aujourd'hui de retour comme bien d'autres !

Signature de la charte de la biodiversité

Depuis plusieurs années, la Ville poursuit ses actions en faveur d'une ville plus verte et plus durable. Aujourd'hui, les modes de gestion et d'aménagement conduits par la Direction de la transition écologique intègrent la biodiversité afin de recréer des espaces de nature en zone urbaine et d'améliorer le maillage écologique de notre ville. Pour aller plus loin dans cet engagement, une charte de la biodiversité s'adressant à toutes et tous sera signée le 21 mars prochain, jour du printemps. Elle vous permet de découvrir les étapes menées en faveur de la préservation de la faune et la flore sur notre territoire, mais aussi et surtout de vous engager avec la Ville, à travers des gestes et des initiatives du quotidien.

La charte est consultable sur armenieres.fr. Que vous soyez commerçant(e), habitant(e), entrepreneur(e), prenez part à l'aventure et rejoignez-nous en mairie le vendredi 21 mars à 17h. ●

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Que tous ceux qui ont la main verte, lèvent le doigt !

Armé(e) de votre sécateur et de vos gants, vous êtes pressé(e) à l'approche de la saison printanière, d'embellir votre jardin ? Nous sommes impatients de voir le fruit de vos efforts passionnés dans votre bel écrin de verdure qui contribuent aussi à la beauté de la ville !

Cette année, c'est une édition haute en couleurs que vous propose le Service nature en ville à l'occasion de son concours des maisons fleuries. Tout d'abord, une nouvelle catégorie fait son entrée : les commerces pourront désormais apporter leur touche personnelle de fleurissement en centre-ville. Pour des raisons évidentes, les fleuristes ne pourront pas prendre part au concours, mais, chaque année, un(e) fleuriste commerçant(e) intramuros sera invité(e) à faire partie du jury chargé de noter les participants.

Mais ce n'est pas tout ! Les critères évoluent eux aussi et s'orientent vers des sujets pour lesquels les habitants se sentent de plus en plus concernés. Par exemple, les pratiques environnementales : les actions en faveur de la biodiversité telles que l'utilisation de paillage ou la présence de bacs à compost auront un rôle clé dans l'appréciation des membres du jury, même si l'embellissement floral et végétal reste l'élément essentiel d'appréciation.

Les inscriptions au concours se modernisent et se feront dorénavant en ligne via le portail des démarches de la Ville durant le mois de mai avec un passage du jury au tout début juillet 2025. Vous êtes prêt(e) ? 3.2.1 Plantez !

→ Renseignements au 03 61 76 06 20.

Composter pour préserver

Du 22 mars au 5 avril, la ville organise, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, des moments conviviaux et informatifs sur le compost. Venez découvrir comment jardiner de façon écologique en utilisant le compostage individuel. Vous apprendrez aussi les différentes étapes nécessaires au compost.

VENDREDI 21 MARS

Stand du Service Nature en ville sur le marché, pour échanger avec vous sur les bonnes pratiques et répondre à toutes vos questions !
De 16h30 à 18h30, *café-compost* : retrouvez-nous devant le Vivat pour une séance instructive et ludique sur le compostage.

SAMEDI 22 MARS

Atelier jardinage zéro déchet proposé par la MEL, de 10h à 12h, au Centre social les 4 saisons. Inscription sur www.armenieres.fr

MERCREDI 26 MARS

De 14h30 à 16h30, *café-compost* en partenariat avec les AJONC et le Club Léo Lagrange, impasse des Jardiniers.

SAMEDI 29 MARS

De 10h30 à 12h, *café-compost* par les AJONC dans le jardin de la Médiathèque.

Retrouvez tous les rendez-vous nature sur ARMENIERES.fr





Calyssia nage dans le bonheur !

Le renouvellement du contrat de la concession entre les 5 communes de l'armentierois (SCEPAA) et le gestionnaire Vert marine a permis de faire le point, en janvier dernier, sur les actualités et grands projets de notre piscine Calyssia.

En ce début d'année, Jean-Pascal Gleizes, directeur général de Vert marine et les Élu(e)s du Syndicat pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentieroise (SCEPAA), composé de cinq communes*, ont renouvelé leur engagement collectif pour la gestion de notre piscine pour les 5 années à venir, soit jusqu'en 2030. Si le gestionnaire ne change pas, quelques nouveautés ont tout de même été annoncées...

Le grand bain des nouveautés

Une proposition de grille tarifaire a été retenue étendant la gratuité aux moins de 4 ans, un tarif réduit pour les adolescents et la mise en place d'une carte famille qui n'existait pas auparavant. Vert marine entend bien également développer les animations proposées au public : « *Nous avons envie de continuer à développer le dynamisme de la piscine en tenant compte des attentes d'une clientèle qui change et évolue* » explique Jean-Pascal Gleizes, son directeur général.

Des créneaux supplémentaires ont également été accordés par le concessionnaire aux associations utilisatrices. Les SOA Natation, la Team Go Fast (triathlon), la plongée et le canoë-kayak pourront donc en bénéficier.

Les chiffres sont clairs : 17 000 entrées supplémentaires entre 2022 et 2023 avec environ 10 000 entrées par mois en 2024, Jean-Baptiste Carlier, directeur d'exploitation de Calyssia souhaite continuer à travailler sur le bien-être et la santé : « *nous travaillons avec les mutuelles sur ce volet là, tout en ayant bien en tête que la piscine accueille des publics très variés* ». En effet, sport et éducation, loisirs, remise en forme, santé et bien-être, les nocturnes... Calyssia veut pouvoir proposer une offre complète dans un espace convivial.

Un projet d'extension validé

Récemment, un projet d'extension comprenant la construction d'un 3^e bassin a été validé. La procédure lancée, les Élu(e)s ont d'ores et déjà sélectionné une liste de cabinets d'architectes

visant un début de travaux en 2027. Ce projet inclut le réaménagement des vestiaires collectifs et publics : « *réaménager l'espace bien-être a impulsé d'autres envies liées à un établissement qui a déjà un certain âge et pour lequel il faut apporter un renouvellement et une dynamique* », précise le directeur d'exploitation. Ce troisième bassin pourra aussi offrir un espace plus approprié aux activités de remise en forme comme l'aquagym et l'aquabike ; la profondeur du petit bassin limitant aujourd'hui la bonne pratique des personnes de grande taille.

L'inclusion se jette à l'eau !

Les enfants de la balle est une association qui vise à inclure des enfants en situation de handicap par le sport. D'abord partenaire des clubs de football, l'association s'est aujourd'hui ouverte à toute activité physique et sportive susceptible d'accueillir des enfants en demande. Ainsi 24 sports sont représentés. Toujours accompagnés d'un bénévole formé aux besoins de l'enfant et de son handicap, deux jeunes ont pu rejoindre les cours de natation à Calyssia. Un troisième enfant sera bientôt intégré à ces séances. « *Les enfants sont volontaires et en demande pour des activités précises. Ils sont toujours très bien accueillis par les autres enfants qui sont spontanés et sans filtre* » explique Margot Debaisieux, directrice de l'association qui possède un large réseau de clubs inclusifs. ●

**Armentières, Erquinghem Lys, Nieppe, Houplines, la Chapelle d'Armentières sont les cinq communes du SCEPAA.*

Les Élu(e)s du SCEPAA et Vert marine lors du renouvellement du contrat le 22 janvier dernier. ➔



Vos quartiers se transforment

La ville se métamorphose pour laisser davantage de place aux modes de déplacements alternatifs et ouvrir Armentières à la modernité tout en préservant son caractère...

Si les travaux provoquent forcément des adaptations, il ne s'agit que d'une phase de transition nécessaire pour faire de la Ville une réelle cité du XXI^e siècle. Certains travaux sont également indispensables pour améliorer la sécurité des piétons et des usagers des mobilités douces.

L'ATTARGETTE : DEUX PONTS SÉCURISÉS

Ce chantier d'envergure prend forme, notamment depuis la pose, en octobre 2024, du nouveau pont des Canotiers (pont reliant l'avenue Marc Sangnier à l'entrée secondaire des Prés du Hem). L'assemblage du nouveau pont de l'Attargette a commencé, lui, mi-janvier, pour une installation en avril (notre 1^{ère} photo). À cette occasion, l'avenue Marc Sangnier sera fermée aux véhicules de la rue Raymond Lys/ rue de Messines jusqu'à l'avenue de l'Eau belle. La mise en service du pont est prévue pour la fin d'année.

La démolition de l'ancien pont des Canotiers se déroulera entre mi-avril et mi-juin et celle de l'Attargette est prévue en septembre/octobre. Fin 2025, les deux rives seront reliées par un passage flambant neuf !

FAIDHERBE : UN BOULEVARD POUR TOUTES LES MOBILITÉS

Le boulevard Faidherbe se refait également une beauté. Il s'agit d'un chantier « glissant » : il comprend sept phases de travaux, planifiées les unes à la suite des autres pour perturber le moins possible la circulation du boulevard.

- Phase 1. Elle a débuté au niveau de l'aménagement des parkings de la Gare.
- Phase 2. Elle concerne l'aménagement de la nouvelle voirie, côté impair, jusqu'au niveau de la rue de Strasbourg.
- Phase 3. Elle est consacrée au parking près des habitations du rond-point de la Fraternité.
- Phase 4. Elle est dédiée à l'aménagement du côté pair du boulevard Faidherbe jusqu'à la rue de Strasbourg.
- Phase 5. Elle prolonge l'aménagement jusqu'au coin de la rue Nicolas Leblanc.
- Phase 6. Elle concerne l'agencement du coin des rues Faidherbe et Nicolas Leblanc jusqu'à la rue Colbert.
- Phase 7. Elle clôturera le chantier par la portion entre l'avenue Paul Harris et la rue d'Erquinghem.

Ces travaux ont pour objectifs d'améliorer la sécurité et la praticité des usagers, notamment des mobilités douces, de renouveler l'éclairage public et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Durant les travaux, les parkings de la Gare restent accessibles par la rue des Nieulles et rue de Comines (en venant de la place Jules Guesde, de la rue Jules Ferry et de la place du Général Leclerc).



GUYNEMER : UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RÉNOVÉ

Les travaux rue Guynemer ont démarré en janvier 2025 et concernent, eux, le réseau d'assainissement qui ne permettait plus une bonne évacuation des eaux usées (notre 3^e photo). Pour leur bonne réalisation, la rue Guynemer est devenue une impasse, coupée à partir de la rue des Fusillés. Les travaux remontent ainsi jusqu'au rond-point Edmond Beck. Six mois sont nécessaires pour refaire le réseau dans sa totalité. ●

Au Bizet, l'art s'invite à vos fenêtres !

Dans le cadre de Lille 3000, l'association culturelle et artistique du quartier du Bizet « Les Barjes » affiche l'art à vos fenêtres avec le projet « les fenêtres qui parlent ».



Une exposition à ciel ouvert

Du 3 mai au 1^{er} juin au Bizet, l'art sort des galeries et investit l'espace public avec une exposition peu commune qui rassemble des habitants et des artistes pour transformer les façades du quartier en véritable musée à ciel ouvert. Autour du thème « Jouer le jeu », les artistes sont invités à laisser libre cours à leur imagination pour afficher leurs créations sur les fenêtres des habitants.

L'art de créer du lien

Au delà de l'aspect artistique, le projet des « fenêtres qui parlent » invite à la rencontre, au partage et à la découverte. Bien plus qu'une exposition, il favorise les interactions et invite au dialogue entre générations et cultures. Il permet aux habitants de s'approprier leur espace de vie autrement et de prendre part au dynamisme culturel du quartier !

Rejoignez l'aventure !

Vous êtes amateur, professionnel ou habitant du secteur du Bizet ? Venez proposer vos créations ou vos fenêtres pour insuffler une énergie festive au cœur de votre quartier.

Une première rencontre est organisée le samedi 15 mars, de 9h30 à 12h30, au Centre social Les 4 saisons, partenaire du projet avec la Ville d'Armentières et le collectif « Réseau Asso Métro ». ●

Information et contact :
lesbarjes.asso@gmail.com

 Les fenêtres qui parlent - Armentières

 @fqp_armentieres

LES BRÈVES

Voyage musical

Rejoignez le voyage musical proposé par l'ensemble de saxophones du Conservatoire de Lille qui vous emmène du classique au jazz, et de la musique contemporaine vers des œuvres originales, le vendredi 28 mars, à 19h, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. ●

Gratuit, sur inscription au 03 61 76 08 47.

Concert au Vivat

L'ensemble *Hemolia*, créé par la violoncelliste Claire Lamquet, propose une interprétation des concerts brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach. Ces six pièces musicales composées entre 1718 et 1721 sont un bel exemple du genre musical baroque et sont à apprécier le jeudi 27 mars, au Vivat, à 20h. ●

Réservations du mardi au jeudi, de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ou sur www.levivat.net.

Petite enfance

Dans le cadre de la semaine de la Petite enfance, dont le thème est « Encore : jouer à l'infini », la Médiathèque l'Albatros propose deux événements :

- La braderie du secteur jeunesse, le 15 mars : jeux et livres à 1€
- Un atelier créatif pour les parents et leurs enfants de 1 à 3 ans, autour de la fabrication d'un tableau d'éveil. ●

Renseignements et inscriptions au 03 61 76 04 63.

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

UNE SITUATION INÉDITE EN FRANCE...

Le groupe majoritaire a toujours eu le souci de la bonne gestion de la ville d'Armentières. Cette année encore, les élus responsables travaillent pour que les habitants de la commune vivent en toute sérénité et avec la satisfaction réalisée ou en cours de réalisation de leurs besoins et envies.

Le budget d'une commune dépend largement des dotations qu'elle reçoit, notamment de l'Etat. Or chacune et chacun peut aujourd'hui constater ce qui se passe au plus haut sommet du pays : des élections européennes qui ne satisfont pas le chef de l'Etat, donc il dissout l'assemblée nationale... Des résultats aux élections législatives qui ne donnent aucune majorité au pays, donc un premier ministre (G Attal) qui démissionne, un autre qui est nommé (M Barnier) et est immédiatement censuré donc il démissionne... Un autre qui est nommé (F Bayrou), qui passe de longs moments à négocier le contenu de ce qui sera peut-être un budget pour la France...

Oui une situation inédite en France, exceptionnellement grave car elle touche l'équilibre de vie de toutes les françaises et de tous les français et empêche les villes de travailler comme elles devraient pouvoir le faire.

Pendant ce temps, nous, élus et élues du groupe majoritaire de votre ville, nous continuons le travail avec acharnement pour les armentériens et les armentériennes. Nous nous battons pour obtenir les aides, les soutiens qui vous reviennent avec un acharnement jamais démenti.

Et nous apprenons au soir du 7 février qu'un budget national est enfin voté, sans en connaître réellement le contenu pour les communes en général, donc pour notre ville en particulier. Qu'à cela ne tienne, nous ferons tout pour tenir nos engagements envers nos concitoyens. Faut-il préciser que nous ne recevons aucune remarque négative concernant notre gestion de la part de la préfecture ou des organismes bancaires avec lesquels nous

travaillons. Comme nous l'annoncions, il n'y aura notamment pas d'augmentation des tarifs municipaux et pas d'augmentation de la base des impôts. Vos enfants continueront d'être reçus dans d'excellentes conditions en centre de vacances dans notre ville, nous soutiendrons encore et toujours les associations si nombreuses et actives sur notre territoire, et tellement d'autres exemples pourraient encore être donnés. Tout cela grâce à l'engagement des élus du groupe majoritaire de votre ville, de notre ville. comme toujours vous pouvez compter sur nous pour vous présenter un budget juste, réaliste et qui répondra à vos besoins. Car votre bien vivre à Armentières est de notre responsabilité, notre engagement et surtout notre idéal. ●

Catherine DE PARIS

Adjointe au Maire déléguée aux finances, à la commande publique et à la santé, pour le Groupe majoritaire

UN PEU D'HISTOIRE ET DES BATAILLES À CONQUÉRIR

Plusieurs hypothèses se font jour sur l'origine du 8 mars « la Journée Internationale des droits des femmes » reconnue par la France en 1982.

Certains historien.es prennent acte de la grève du 8 mars 1857, menée par les ouvrières de l'habillement à New-York pendant que des autres vont être

marqué.es par la mobilisation des suffragettes en Angleterre en 1903 ; puis les ouvrières russes quelques mois avant la Révolution d'Octobre en Russie...

Le lien commun ? C'est celui de la lutte pour obtenir les mêmes salaires que les hommes, disposer de

son corps, arrêter les violences, vivre dignement. Continuons à nous mobiliser ensemble ! ●

Rut LERNER-BERTRAND

Conseillère municipale déléguée - Egalité Femmes-Hommes

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

PROJETS, ASSOCIATIONS, PERSONNEL MUNICIPAL : QUELLES PRIORITÉS POUR LA VILLE EN 2025 ?

Lors du dernier Conseil municipal consacré aux orientations budgétaires 2025, nous avons une nouvelle fois dénoncé un manque de clarté du document présenté en raison d'une vision basée essentiellement sur l'analyse de l'année écoulée et non sur la stratégie financière de l'année à venir. L'absence de précisions et de chiffres sur les actions à mener, en 2025, le confirme... Certes, le contexte est inquiétant et l'État poursuit son désengagement. A Armentières nous abordons l'année avec une hausse 2024 des dépenses de fonctionnement (+4,82 %) et des charges à caractère général (+8,17 %) et ce, bien au-delà du niveau de l'inflation. S'agissant de la dette, le Maire se veut rassurant. Or, si l'on regarde le graphique de la page 28 du rapport, on se rend bien compte que la dette est tout sauf stable, passant de 6

à 9 années de désendettement ! Une situation renforcée par un nouvel emprunt « politique » que la majorité pourrait contracter d'ici peu, en vue d'améliorer son bilan de mandat... Enfin, deux passages de ce rapport nous interpellent plus particulièrement : 1- Le Maire évoque, p.31 du rapport, s'agissant du personnel municipal, « des non remplacements systématiques », mais aussi « un recours accru à des recrutements contractuels pour une flexibilité opérationnelle », et encore « diminution des recrutements de titulaires »... Un vocabulaire auquel nos agents n'ont pas été habitués jusqu'à présent... Ces termes traduiraient-ils une transformation de la relation entre le Maire et ses agents ? Dans tous les cas, le rapport démontre que l'on a changé d'approche et de vocabulaire... 2- Le Maire laisse supposer, page 18, qu'en raison

d'une éventuelle participation de la ville à l'effort de redressement de la dette nationale demandé par l'Etat, les subventions aux associations pourraient, « être calibrées au plus juste ». Nos associations seraient-elles désormais en première ligne des restrictions budgétaires à venir ? Interpellé, le Maire nous a rappelé que toutes les associations ont perçu la totalité de leur subvention en 2024. Peut-être, mais notre question concernait une fois de plus 2025... et là, aucune réponse... Quoi qu'il en soit, nos critiques ne tombent pas du ciel : elles se fondent sur le rapport d'orientation budgétaire présenté par le Maire lui-même... Alors, au Conseil municipal comme dans la ville, restons vigilants et ouvrons l'œil. ●

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES EN TÊTE

NOS SOUHAITS POUR LE BUDGET 2025

Le conseil municipal du 6 février dernier était principalement consacré au débat d'orientations budgétaires — débat insatisfaisant tant nous avons eu le sentiment d'assister à une assemblée générale de copropriétaires, où les grandes orientations pour l'avenir nous ont paru faibles voire absentes.

Nous concevons en effet le budget non comme un simple acte de gestion, mais plutôt comme un outil politique au service de la population. Pour nous, le budget 2025 doit avant tout défendre les Armentériens face aux conséquences funestes de la loi de finances du gouvernement.

Nous avons donc rappelé la réalité armentérienne, celle que vous constatez tous : 1 Armentériens sur 4 vit sous le seuil de pauvreté ; les classes

moyennes se serrent la ceinture ; notre ville n'est pas encore prête pour faire face aux changements climatiques.

Nous attendons donc de ce Budget qu'il réponde à ces difficultés. Nous a-t-on entendu ? Le prochain conseil municipal nous le dira. ●

**Benjamin TISON-BEERNAERT
et Mélanie DEZEURE**

Conseillers municipaux d'Armentières

A photograph of a man and a woman in winter clothing interacting with a brown dog in a park. The man is on the left, wearing a beige puffer jacket and glasses, looking down at the dog. The woman is on the right, wearing a blue puffer jacket, smiling and looking at the dog. The dog is standing on its hind legs, reaching up towards the woman. In the background, there is a brick building with arched windows and a red car parked behind a green metal fence. The ground is covered in grass with some frost.

TROIS PARCS CANINS À ARMENTIÈRES

Au pont Bayart

CHEMIN DU PONT BAYART

À la maison du temps libre

AVENUE GUSTAVE DRON

Au Jardin des portes de France

AVENUE LÉON BLUM



ARMENTIERES.fr